

BREVET PROFESSIONNEL FLEURISTE

U.22 – BOTANIQUE – 1^{ère} partie

GRILLE D'ÉVALUATION DE L'HERBIER

NOM et Prénom :

CRITÈRES D'ÉVALUATION DE L'HERBIER	BARÈME	NOTE
- Respect des consignes de composition et de réalisation.....	4	
- Exactitudes des informations..... (connaissances scientifiques)	8	
- Propreté et soins, présentation correcte.....	4	
- Orthographe.....	4	
* Absence d'une famille figurant au référentiel entraîne une pénalisation de.....	- 2 points	
Note en points entiers ou ½ points sur 20 points	= 20	

L'absence de l'herbier donne lieu à l'attribution de la note zéro à cette partie d'épreuve.

Appréciation globale et signature :

*Attention, les notes doivent être saisies en points entiers ou ½ points.
Le programme informatique recalcule la note selon le coefficient (0,5) prévu par le règlement d'examen.*